



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

**Jeudi 9 avril 2020**

Le Proviseur ouvre la séance à 15h10 en remerciant les membres du CE présents à cette réunion extraordinaire dont le format ne l'est pas moins puisqu'il s'agit d'une visioconférence.

Il rappelle que les mêmes règles de discrétion et de confidentialité s'appliquent à ce CE et que seul le PV fait foi. Il ajoute que pour ces raisons la réunion ne doit pas être enregistrée.

Compte tenu des circonstances, il propose de faire lui-même le compte-rendu de la réunion et signale que les deux secrétaires de direction ont été invitées afin de prendre en notes les échanges. Il demande qui veut être secrétaire-adjoint. Mme Charbonnel, représentante des personnels d'enseignement et d'éducation, se propose. Le Proviseur l'en remercie comme il remercie Monsieur Fabrice Rousseau, Conseiller Culturel, de sa présence.

Ce dernier prend la parole quelques instants pour se réjouir de la tenue de ce Conseil d'Etablissement qui va répondre aux questions de la communauté éducative de Moscou.

Le Proviseur précise ensuite qu'à la demande des parents l'ordre du jour est remanié. Le point concernant les frais d'écologie est sorti du point général de la continuité pédagogique à domicile pour être traité à part.

L'ordre du jour est donc le suivant :

**1/ Frais d'écologie dans le contexte de la crise lié au coronavirus et à la baisse du rouble**

**2/ Point sur la mise en œuvre de la continuité pédagogique à domicile (CPD)**

Mise en œuvre et objectifs pédagogiques

Classes à examens

Calendrier scolaire

Parcoursup

**3/ Carte des emplois résidents : demande de création d'un poste d'histoire et géographie**

Le Proviseur explique que, sur chacun de ces points, lui et ses collaborateurs feront une présentation qui sera suivie d'une période de questions/réponses.

Enfin, avant d'aborder l'ordre du jour, le Proviseur souhaite remercier l'ensemble des équipes du LFM pour leur réactivité, leur mobilisation et leur engagement en cette période qui est difficile pour tout le monde. Il souhaite également insister sur la réaction exemplaire des enseignants qui en quelques jours se sont formés à l'application Teams avec le concours du référent numérique, Matthieu Robert, et du technicien informatique, Jean-Paul Leroy, qui méritent tous nos remerciements.

## 1 / Frais d'écolage

La parole est donnée au Directeur Administratif et Financier, Monsieur Bérenger-Boyéldieu.

Droits de scolarité :

Comme la plupart des pays de la planète, la Russie est frappée par la crise du Coronavirus qui a entraîné un confinement du pays pour une durée encore indéterminée. Une note de la direction de l'AEFE a rappelé à tous les établissements en Gestion directe que dans la mesure où la continuité pédagogique était installée partout, il n'y avait pas de raisons de réduire les frais de scolarité, notamment parce que les personnels, les charges locatives, les fluides, continuent à être payés chaque mois.

Mais cette crise se conjugue ici avec une crise politico-économique liée à la guerre des prix du pétrole que se mènent la Russie, l'Arabie Saoudite et dans une moindre mesure les Etats-Unis. La principale conséquence de cette guerre du pétrole est la chute brutale du rouble en mars, qui a induit une forte baisse du pouvoir d'achat des familles russes et autres qui sont employées localement.

La facturation des droits de scolarité à Moscou :

Comme vous avez pu le remarquer, à ce jour les services administratifs et financiers n'ont pas encore émis la facturation du 3ème trimestre. La direction de l'établissement a entamé un dialogue avec les services centraux de l'AEFE concernant une éventuelle remise sur les frais de scolarité du 3ème trimestre en regard des éléments conjoncturels spécifiques à la Russie cités plus haut. Ce dialogue s'est traduit par l'envoi d'une note conjointe du Proviseur et du Directeur Administratif et Financier proposant une réduction des frais d'écolage pouvant aller jusqu'à 1/3 du trimestre. Cette mesure est à l'étude par les services centraux et, si nous n'avons pas reçu encore de réponse tranchée, elle n'a pas non plus été repoussée.

Il faut toutefois comprendre, que la direction de l'AEFE ne peut prendre en ces temps de crise mondialisée de mesures spécifiques à chaque pays. Elle se doit de tenir une politique globalisée pour tous les EGD de la planète. Comme nous l'avons rappelé lors de la présentation du COFI 2019, la santé financière du lycée est bonne et nos réserves fléchées pour le projet immobilier sont conséquentes. Toutefois, la comptabilité publique nous interdit formellement de puiser dans notre fonds de roulement pour financer des remises sur les frais de scolarité. La mesure proposée par le lycée représenterait tout de même un coût de près de 750 000,00 €, que nous sommes toutefois capables d'assumer sur le budget de fonctionnement, bien que nos dépenses incompressibles soient de l'ordre de 260 000,00 € par mois au taux de chancellerie en vigueur actuellement.

Nous avons conscience (et l'Agence également) des difficultés que rencontrent certaines familles non-expatriées qui pourraient conduire à une déscolarisation de certains élèves à la rentrée prochaine.

En conclusion, nous avons rédigé cette note afin de permettre à la direction de l'AEFE de connaître notre situation financière exacte, d'identifier les difficultés auxquelles nous sommes confrontés et les

marges de manœuvre que nous considérons avoir pour y remédier. Pour mémoire, le lycée Français de Moscou est dans une extrêmement bonne situation financière et ce grâce notamment à un budget et des écolages fixés en euro. L'enjeu est donc d'apporter une réponse ciblée à la situation particulière de la Russie dans un contexte qui n'est pas exclusivement lié au Coronavirus, tout en s'inscrivant dans la politique globale des EGD arrêtée par la direction de l'AEFE.

**M. le proviseur** remercie le Directeur Administratif et Financier et ajoute que bien que la facturation soit décalée, les paiements pourront s'échelonner jusqu'au 31 août.

***Intervention de M. Megrelis :** Il s'étonne que cette note, qui demande un tiers de réduction des frais de scolarité, ait été envoyée sans que les conseillers consulaires aient été consultés. Plusieurs entrepreneurs en Russie l'ont informé qu'au 1er mai ils n'auront plus de salaire. Un tiers de réduction des frais d'écolage au troisième trimestre ce n'est pas suffisant. Il ajoute qu'il a écrit au ministre à ce sujet.*

***Réponse de M. le proviseur :** chacun est dans son rôle et il appartient à l'équipe de direction d'entretenir directement un dialogue avec les services centraux. Il ajoute que la réduction proposée porte sur 750 000 euros.*

***Question de M. Megrelis :** les 750 000 euros ne prennent pas en compte la dévaluation actuelle de 10 roubles. Parle-t-on de 750 000 euros en tout ?*

***Réponse de M. Bérenger-Boyeldieu :** oui, car avec ces 750 000 euros le lycée gardera un résultat équilibré sur l'exercice 2020. Il précise que nous ne sommes qu'au deuxième trimestre de l'année budgétaire et que les dépenses sont majoritairement en euros.*

***M. Megrelis :** vous proposez une mise au niveau avant crise ? Au cours du rouble actuel ?*

***M. Bérenger-Boyeldieu :** les factures sont éditées en euros et s'il y a réduction, elle se fera en euros.*

***M. Megrelis :** ce que pratique le lycée c'est un rajustement du cours du rouble. Il n'y a pas de baisse du prix du trimestre !*

***M. Bérenger-Boyeldieu :** le taux de chancellerie indiqué sur les factures est le taux à la date du jour.*

***M. le proviseur** demande au directeur administratif et financier de confirmer que les paiements par les familles en roubles se font au taux de chancellerie au moment du paiement.*

***M. Bérenger-Boyeldieu** répond par l'affirmative et espère que le taux du rouble évoluera favorablement.*

***Mme Delpal :** remercie M. le proviseur d'avoir mis ce point à l'ordre du jour.*

***Question :** devant la difficulté pour certaines familles de payer les frais de scolarité du 3ème trimestre, va-t-il y avoir des déscolarisation en petites classes ? Ne pourrait-on pas demander*

*50% de baisse des frais d'écolage ? C'est un cas de force majeure. Sachant que les grands groupes peuvent payer les frais de scolarité à 100%.*

**Réponse de M. Bérenger-Boyeldieu :** *il n'y a pas de différenciation entre les payeurs. Pour l'établissement les responsables de chaque écolage ce sont les familles.*

**Mme Delpal :** *le fonds de roulement de 10 millions d'euros doit être utilisé sinon des familles ne paieront pas le 3ème trimestre et se désisteront pour la prochaine rentrée.*

**M. Bérenger-Boyeldieu :** *indique qu'il sera possible d'étalonner les paiements et qu'au cas par cas, il étudiera la situation des familles les plus en difficulté.*

**M. le proviseur :** *à ce jour, le lycée a reçu très peu de demandes de départ.*

### **Questions de M. Etlicher :**

*1) précise que dans cette note envoyée à l'agence il a été demandé une baisse d'1/3 des frais de scolarité et qu'en Russie il n'y a pas d'assurance chômage, il y a une crise économique et une dévaluation du rouble. Il craint que l'agence accorde beaucoup moins d'1/3 de réduction. 1/3 c'est donc le maximum que l'agence pourrait accorder.*

*2) il demande si le lycée a une trésorerie importante pour aller au-delà du moins de juin.*

**M. Bérenger-Boyeldieu :** *répond positivement. Le lycée a un fonds de roulement conséquent et comme il est un établissement en gestion directe, il est donc dans un contexte global. Il ne peut pas se désolidariser du siège. Il redit que le LFM autorisera les règlements des frais de scolarité jusqu'à la fin août.*

**M. Megrelis :** *s'offusque du fait que l'on ne puisse pas utiliser ce fonds de roulement. C'est pour lui, une réponse trop facile, car le lycée a 10 millions d'euros de réserve ! Il demande que le lycée fasse un effort de 2 millions d'euros.*

**M. Rousseau :** *prend la parole et reprécise que lycée est un établissement en gestion directe et que, par conséquent, il n'est pas autonome quant à la décision d'user de ses fonds. L'agence est au courant de la dévaluation du rouble mais il doit y avoir une solidarité au sein du réseau qui représente 72 établissements. Donc demander une réduction de 50% c'est déraisonnable. Il précise qu'il fera passer le message suivant à l'AEFE : demande de baisser les frais d'écolage en tenant compte de la baisse du rouble, qui est le principal facteur négatif, et de la baisse des revenus des familles du fait du confinement en Russie.*

**Question de M. Megrelis :** *ne pourrait-on pas baser des discussions non pas sur une baisse des frais d'écolage de 33 %, mais sur beaucoup plus ?*

**Réponse de M. Rousseau :** *la proposition du LFM de baisser les frais d'écolage de 30-33% ne sera pas considérée comme un plafond, mais comme une norme. Il n'est pas au courant des capacités financières actuelles de l'Agence, mais elle reçoit beaucoup de demandes équivalentes et ne sera pas en mesure d'abonder d'autant chacun des 72 établissements.*

*Mme Delpal : le lycée français de Moscou est un des rares établissements à l'étranger à avoir un résultat positif. Elle craint que beaucoup de familles ne puissent pas payer les frais de scolarité du troisième trimestre en particulier les familles russes et que ces familles ne réinscrivent pas leurs enfants.*

*Mme Leprince-Mouchet : demande s'il est possible d'étudier au cas par cas ces situations-là.*

*M. Bérenger-Boyeldieu : répond positivement. Au cas par cas, il sera possible d'accorder des remises gracieuses pour les familles qui seront vraiment en difficulté.*

*M. Etlicher : qu'en est-il pour les bourses d'urgence auprès de l'AEFE ? Et est-ce que des familles ont déjà informé le lycée qu'elles auront des difficultés de paiement ?*

*M. Bérenger-Boyeldieu : le dispositif existe toujours et ces demandes devront être déposées auprès du consulat (comme les bourses classiques). Pour le moment aucune famille n'a fait part officiellement de ses difficultés.*

## 2 / Continuité pédagogique

Le Directeur du primaire et le Proviseur Adjoint font un compte-rendu de ce qui a été mis en place au LFM.

Intervention CPD premier degré, Loïc Paris, Directeur des classes primaires :

Au premier degré, les élèves n'avaient pas de compte Office 365. Nous avons donc créé une adresse mail « @lfmoscou.com » pour l'ensemble de nos élèves. Les identifiants de ces comptes ont été envoyés aux familles dès le 11 mars. Ainsi, depuis quatre semaines maintenant, la communication des activités et des contenus pédagogiques se fait au moyen de la plate-forme Teams. Dans l'ensemble des classes de la petite section au CM2, la continuité pédagogique à domicile prend la forme d'un planning hebdomadaire présentant trois séances quotidiennes obligatoires et des activités complémentaires. Les séances obligatoires portent sur le français et les mathématiques. Les autres domaines disciplinaires sont abordés dans la troisième séance. Ces séances ne doivent pas dépasser 30 minutes pour des élèves de maternelle et peuvent aller jusqu'à une heure pour les élèves de CM2.

Le dispositif adopté pour mener ces enseignements varie en fonction de l'âge des élèves et des objectifs visés. Ainsi, le temps synchrone, en visioconférence au moyen de Teams, peut servir à la présentation du planning et de la méthodologie adoptée pour pouvoir faire une partie de ces activités en autonomie, à l'introduction d'une séance et la passation de consignes, à l'accompagnement du groupe dans l'élaboration de la notion, ou encore, après un travail individuel, à l'appréciation du niveau d'acquisition de la compétence.

Quel que soit le dispositif adopté, nous faisons en sorte que le maximum d'activités se déroule en dehors du temps d'écran et avec le matériel disponible à la maison.

Après une phase de mise en œuvre pédagogique et d'ajustement technique, l'équipe enseignante s'attache maintenant à rétablir les programmations et progressions pour la période. Les différentes formes d'évaluation (devoirs, formulaire en ligne, interventions lors des visioconférences) permettront d'apprécier l'acquisition des compétences et les progrès des élèves. Il est à noter que dans ce premier temps d'enseignement à distance, les enseignants se focalisent sur la révision de notions ou l'approche de notions considérées faciles. D'autre part, les apprentissages du cycle étant spirales, les notions abordées ont été ou seront abordées également en présentiel.

Je conclurai en disant que nous avons la chance d'avoir un support unique, Teams, pour la continuité pédagogique à domicile, ce qui nous a permis de rapidement dépasser les problèmes techniques et d'installer des principes pédagogiques qui sont déjà efficaces grâce à l'implication et à la réactivité de nos équipes. Toutes les écoles n'en sont pas là...

D'ailleurs, plus de 95% des élèves de CE2, CM1 et CM2 suivent nos enseignements à distance ; plus de 90% en GS, CP et CE1 et près de 60% en PS et MS de maternelle.

À ce stade, nous formalisons les interventions des personnels qui peuvent venir en appui du dispositif. Nous sommes, par exemple, en train d'ajuster le rôle des documentalistes et des assistantes maternelles.

## Intervention de Sébastien Jacquis, Proviseur-Adjoint :

La **Continuité Pédagogique à Domicile** (CPD) permet de penser un cadre d'enseignement dans la perspective de préparer nos élèves à une poursuite d'étude sereine. Elle propose et retient, en concertation avec les équipes, des modalités d'accompagnement dans le cadre de l'AEFE en lien avec le Ministère de l'Éducation Nationale.

Le 16 mars 2020, le Lycée Français de Moscou (LFM) est passé d'un temps ordinaire à un **temps extraordinaire**.

### Les objectifs de la CPD :

La CPD s'assoit sur un triptyque : garder un lien social en rompant le sentiment d'isolement, conserver des habitudes en lien avec un rythme de travail et consolider les compétences pédagogiques des élèves. Au-delà, la CPD peut envisager l'abond de nouvelles compétences.

### La composition de la CPD :

La CPD réunit deux temps complémentaires et indissociables :

- Le temps synchrone : l'élève travaille en direct avec son enseignant et/ou ses camarades. Ce sont des temps de travail relevant de la planification pour la classe.
- Le temps asynchrone :
  - a) l'élève est seul devant son travail
  - b) l'élève a un espace pour poser des questions, obtenir des réponses et rendre son travail (onglet devoirs, *Classroom*, *chat*)
  - c) l'élève a des corrections avec des évaluations formatives/autocorrections

Tout ceci doit respecter un volume horaire raisonnable devant les écrans.

Intégrant une dynamique totalement innovante, le Lycée Français de Moscou a relevé ce défi grâce à l'investissement sans faille de ses personnels en conservant un esprit bienveillant, un travail exigeant et un fort suivi pédagogique.

## PHASE 1 : LA MISE EN PLACE DE LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE À DOMICILE

Afin d'assurer une rentrée des classes dans de bonnes conditions d'accueil, la reprise s'est effectuée le mercredi 11 mars. Durant ces deux jours le LFM a mis en place une formation sur le logiciel TEAMS réunissant tous les personnels. Un fort esprit d'union a permis en deux séquences de poser les bases de la continuité pédagogique. De nombreux enseignants en quarantaine y ont participé (32 lors de la 1<sup>ère</sup> séance, 47 lors de la seconde).

Dans un fonctionnement « dégradé », la CPD est mise en place le 11 mars notamment pour 47% (en moyenne) de nos élèves en utilisant PRONOTE et TEAMS.

Un premier bilan est effectué le vendredi 13 mars sur la mise en place de la CPD *via* TEAMS et une analyse logistique est faite soulignant l'effort de tous mais la nécessité d'un pilotage recentré. La décision est prise d'organiser les conférences par équipe disciplinaire.

## PHASE 2 : LA MISE EN ŒUVRE DE LA CPD

A partir du 16 mars, suivant la réglementation des autorités locales qui régissent le LFM, l'établissement est fermé aux élèves.

Tous les codes « lfmoscou.com » sont publiés et une hotline interne est ouverte par le service informatique. Les enseignements se font désormais uniquement par la classe virtuelle. Pour les enseignants, des formations en distanciel sont organisées (deux séquences et de nombreuses formations entre paires) : échanges de pratiques sur cet outil innovant afin de proposer rapidement un seul logiciel : TEAMS.

La mise en œuvre de la CPD est réelle. Une communication à l'égard des familles est faite sur l'organisation et le volume horaire du travail hebdomadaire des élèves. Des conseils aux familles sont proposés pour une bonne compréhension des attendus et des objectifs (synchrone et asynchrone). De même un planning est organisé afin d'assurer au mieux des liens visuels avec les enseignants et leurs élèves.

Lors de cette phase, les enseignants se forment et se familiarisent avec les outils informatiques. L'objectif étant de proposer TEAMS comme seul vecteur de communication auprès des familles.

## PHASE 3 : INSTALLATION D'UNE CPD PLUS EFFICIENTE

Le 24 mars, l'ensemble du personnel passe en télétravail afin d'assurer une sécurité sanitaire de tous les personnels.

Concernant la CPD, l'équipe de direction finalise l'harmonisation des pratiques en poursuivant les réunions par équipes disciplinaires par visioconférence (16 h/semaine). Des objectifs clairs sont ainsi insufflés formalisant et harmonisant les formes d'intervention de la CPD. Le but étant d'identifier, de centraliser les problèmes et les questions fréquentes afin d'harmoniser les réponses.

Lors de cette phase l'équipe de direction a pour visée le recensement des élèves décrocheurs ou en difficultés logistiques. Ce travail notoire de la Vie Scolaire a permis de contacter 127 familles. Cent d'entre elles ont réintégré la CPD. Nous avons eu des remerciements pour notre vigilance. Aussi le LFM a mis à disposition des ressources complémentaires à la CPD.

Nous constatons au 6 avril que chaque niveau de classe a en moyenne jusqu'à 6 heures de visioconférences quotidiennes lissées sur un rythme hebdomadaire.

Les attentes des professeurs restent exigeantes mais bienveillantes dans la rédaction des évaluations. L'ensemble de la CPD reflète un suivi personnalisé et parfois individualisé (mise en place par les AED et l'enseignante documentaliste d'aide aux devoirs) reposant sur l'acquisition des compétences en lien avec le Livret Scolaire Unique. L'objectif est l'acquisition de l'autonomie par une évaluation cadrée

par les professeurs. Cette évaluation observe les progrès notamment par des autocorrections ou des QCM. Ainsi cette situation innovante recadre l'importance du travail personnel. Ces nouvelles conditions alimentent ainsi les réflexions du corps enseignant sur l'évaluation par compétences qui ne s'oppose pas à la note.

Pour conclure, fruit de cette expérience, le Lycée Français de Moscou sort grandi et renforcé dans son rôle pédagogique assis sur le volontarisme des équipes éducatives accompagnées par une équipe de direction fière de l'œuvre déjà fournie.

### **Intervention de Mme Sandrine Rey, CPE :**

Madame Rey, conseillère principale d'éducation présente ensuite les grandes lignes du protocole de « Suivi de la participation et de l'implication des élèves » mis en place depuis le début du confinement :

Le premier courrier de la vie scolaire fut à l'attention des délégués élèves les invitant à être attentifs à tous leurs camarades, à être solidaires, et à nous informer de difficultés rencontrées par certains de leurs camarades. Un second courrier deux semaines plus tard a fait suite à ce dernier.

Protocole de suivi :

- Au bout d'une semaine de fonctionnement, en mode "continuité pédagogique", un état des lieux de l'implication des élèves a été demandé par les CPE à chaque Professeur principal de la 6ème à la terminale.

Ce protocole est opéré à échéances régulières :

- les Professeurs principaux consultent leurs collègues qui signalent les élèves pas ou peu assidus aux visioconférences et/ou qui ne rendent pas ou peu de devoirs ou encore qui nécessitent un suivi particulier. Les professeurs nous informent également des nombreux suivis qu'ils organisent eux-mêmes.

A ce jour :

127 courriers ont été envoyés aux familles d'élèves de la 6ème à la terminale par les AED de chaque niveau.

Les courriers ont été envoyés aux 2 parents, à l'élève + copie aux PP.  
Traduction en russe pour les familles russophones.

Les réponses des familles ont été très bienveillantes pour une très grande majorité, elles ont tenu à remercier et saluer l'efficace et rapide implication de tous les membres de l'établissement.

Les courriers ont donné lieu à de nombreux échanges avec les familles. La première période était marquée par de nombreuses réinitialisations de codes et envois de tutoriels Teams avec l'aide précieuse

de nos experts informaticiens. Enfin, nous nous sommes aussi attachés à rappeler que *la régularité dans le travail personnel demandé par chaque professeur et l'assiduité aux visioconférences sont indispensables pour mettre à profit cette période d'apprentissage à distance.*

Nous nous efforçons toujours d'avoir un discours positif non stigmatisant et d'encouragements, car c'est une période qui nous met toutes et tous à l'épreuve, en particulier nos élèves.

#### Réponses des familles en quelques chiffres :

- 71/127 : 55% Organisation, compréhension teams, problème d'autonomie, prise de rythme, déni.
- 20/127 : 15% Problème matériel, pas d'ordinateur à la maison, dysfonctionnement du réseau wifi.
- 10% autres motifs : malade, dossier orientation pour les terminales, organisation...
- Sans réponse : 26/127 = 20 pour cent

#### Actions en cours et protocole

2nd courrier aux familles qui n'ont pas répondu.

2nd courrier aux délégués élèves : « On est confinés, mais nous restons connectés! »

Une attention particulière sera portée aux élèves bénéficiant d'un plan d'accompagnement personnalisé ou d'un Projet d'Accueil Individualisé (participation de l'infirmière).

Le Proviseur remercie ses collègues pour leurs interventions qui permettent d'éclairer le Conseil d'Etablissement.

Il apporte ensuite les compléments suivants :

Concernant les classes à examens, il renvoie aux déclarations du Ministre de l'Education Nationale et à la page du site internet du Ministère où il y a une série de réponses pour traiter les premières questions à ce sujet. Il déclare qu'il est urgent d'attendre les circulaires d'application pour savoir exactement comment cela va être décliné du point de la réglementation des examens pour l'année 2020.

Il explique que le calendrier scolaire du LFM ne connaîtra pas de changement. Les vacances scolaires interviendront donc du 25 avril au 10 mai.

Pour Parcoursup, tout a été fait en ligne, le LFM a clôturé sa partie et les élèves ont validé leur dossier dans les délais prévus.

***Mme Delpal** : remercie chaleureusement les personnels du lycée et la vie scolaire pour la continuité pédagogique mise en place.*

*Elle précise la difficulté de chercher des infos soit sur Teams, soit sur Pronote. Concernant le calendrier, elle s'interroge sur les scénarios possibles : au plus tôt le 10 mai, à la mi-juin ou pas de rentrée du tout avant l'été ? Elle précise qu'il est dommage qu'il n'y ait pas de DNB blanc cette année qui était le seul moyen de se confronter à un examen national avant le bac.*

**M. le proviseur** : le lycée a apporté une réponse homogène grâce à l'application Teams qui existe dans notre architecture réseau depuis 2018. La mise en place de la continuité en a été facilitée début mars, car les enseignants et les élèves disposaient déjà d'un compte sur cette application. Nous avons conscience que nous avons encore des marges de progrès en termes d'ergonomie et nous y travaillons au quotidien.

Pour le calendrier de reprise, il convient d'attendre les décisions des autorités locales. Si la réouverture se faisait courant mai, le Proviseur estime que la disparition des épreuves (sauf oral de français pour les Première) offrirait la possibilité de se consacrer aux enseignements jusqu'au 4 juillet.

**M. Megrelis** : remerciements à Mme Charbonnel et à Mme Pechmajou et au reste du corps enseignant.

**Mme Charbonnel** : les écoles primaires russes finissent fin mai. Quid pour l'école française qui, elle, est décalée ?

**M. le proviseur** : le lycée attend les déclarations des autorités russes. En cas de réouverture, il souhaite que l'on puisse rouvrir toutes les entités du LFM en même temps. Il précise qu'il n'hésitera pas à solliciter l'appui du poste diplomatique pour une aide sur ce point particulier.

**M. Etlicher** : précise que les écoles russes jusqu'en 8ème classe finiraient à la mi-mai. Comme le lycée français a mis en place l'enseignement à distance, il le félicite et formule le vœu que l'assiduité des élèves se maintienne jusqu'à la fin juin.

**M. le proviseur** : répond qu'il faut attendre les directives des autorités russes et que le lycée français de Moscou fera valoir sa singularité. Il a bien conscience que la réussite de la continuité pédagogique repose sur l'assiduité des élèves. Il précise que les enseignants et la vie scolaire "ne lâchent rien".

**M. Rousseau** : remercie à son tour les enseignants qui sont souvent eux-mêmes parents d'élèves. Le lycée effectue un travail remarquable et la continuité pédagogique a été mise en place très rapidement. Il a bien conscience que ce n'est pas simple pour les familles et remercie les élèves qui jouent le jeu. Il précise que si l'épidémie du COVID 19 augmentait, le retour en présentiel ne serait pas immédiat et qu'il est important que les élèves continuent à avoir cours jusqu'à la fin de l'année. A ce titre, il juge légitime de pouvoir garder à minima le téléenseignement.

**Mme Leprince Mouchet** : remercie l'ensemble des professeurs et la direction. Elle fait écho de l'inquiétude des parents quant à l'écriture manuscrite. Elle redit le souhait d'avoir le calendrier des visioconférences et des plannings hebdomadaires plus tôt, mais aussi d'avoir plus de textes et de lectures lorsqu'il y a moins de visioconférences.

**Mlle Lucie Delpal** : Remerciements aux professeurs de la part des représentants des élèves. Elle précise que les élèves de sa classe ont le sentiment de bien progresser pendant cette période.

**M. Dulout** : consignes données aux élèves pour des activités manuscrites. Il précise que l'enseignant doit être à l'écoute de ses élèves et qu'il ne doit pas faire trop de visios afin de ne pas saturer l'élève. Utiliser plutôt des supports de travail variés. Il a le sentiment que maintenant un rythme de croisière est atteint.

**M. Robert** : le téléenseignement est un défi pour les élèves (autonomie et initiatives), les professeurs savent adapter leurs discours selon les niveaux. La continuité pédagogique ne se réduit pas au nombre de visioconférences (80 à 85% des élèves y participent) : les élèves ne doivent pas qu'être spectateurs (même si c'est déjà bien). 30-40% de restitution des devoirs. Il précise qu'un planning des visioconférences a été mis en place et que maintenant c'est plus simple.

**Mme Charbonnel** : à la reprise il y aura des activités sur l'écriture et des adaptations à avoir. Elle demande aux parents de photographier quelques phrases écrites par leur enfant ou un texte recopié par l'élève en lettres cursives. Une partie des devoirs doit être faite directement dans le document sur l'ordinateur.

**Question de M. Etlicher** : 30-40% du taux de restitution des devoirs, ce sont des exceptions ? Quand on parle de l'assiduité, c'est y compris la remise des devoirs. C'est un respect des élèves et des parents devant les enseignants. Quels sont les prochains points d'amélioration ?

**Réponse de M. Dulout** : considère que la restitution des devoirs est assez bonne. Quelques classes sont plus lentes à se mettre au travail et à restituer des devoirs maison.

**Réponse de M. le proviseur** : cet objectif de restitution devient la priorité des équipes pédagogiques (professeurs et CPE) du LFM.

**Mme Delpal** : précise qu'en France, le Ministère a demandé que pendant cette période de continuité pédagogique les élèves ne soient pas notés. Est-ce pareil pour le lycée français de Moscou ? Car les notes malheureusement comptent beaucoup !

**M. le proviseur** : c'est appliqué également au LFM, l'élève est évalué mais non noté. C'est d'ailleurs l'occasion de mener une réflexion sur l'évaluation et d'entrer également dans l'évaluation par les compétences, ce qui est une demande de longue date de l'Education Nationale.

Les notes qui auraient été données pendant la continuité pédagogique ne seront pas prises en compte. Sur le contrôle continu en Terminale, on sait que les évaluations sont toujours un peu inférieures à ce que sont les notes de l'examen final, à voir pour cette année.

**Question de M. Burlotte :** *les parents de 1ères et de Terminales s'inquiètent par rapport au niveau des notes du contrôle continu. Certains professeurs ont tendance à être plus sévères en contrôle continu pour pousser les élèves à se dépasser pour le bac. Est-ce qu'on peut anticiper les réactions des parents au sujet des notes ?*

**Réponse de M. le proviseur :** *c'est un débat qui va s'installer dans les semaines qui viennent. Sur le contrôle continu en terminale, on sait que les notations des évaluations sont toujours un peu inférieures à ce que sont les notes de l'examen final. Il s'agit là d'une constante commune à tous les lycées qui de ce fait sont tous logés à la même enseigne sur cette question.*

*Là encore, la situation singulière de cette année nécessite d'attendre la publication des circulaires ministérielles sur le contrôle continu et sur les jurys de délibération. Il espère que ces circulaires paraîtront fin avril ou début mai.*

### 3 / Carte des emplois résidents

Le proviseur explique que suite au dernier CE, un consensus s'était dégagé pour demander la création d'un poste de résident en Histoire et Géographie. Il comptait réunir un CE pour aborder cette question et profite de ce CE extraordinaire pour le faire.

Il propose donc de le mettre au vote puis de transmettre la demande à l'AEFE afin de faire connaître la position du LFM avant la fin de l'année scolaire en cours.

Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------

**Avis : Favorable**  
**Acte : 16 / 2019-2020**

A 17h40, le proviseur se réjouit de la performance technique que représente ce conseil extraordinaire en visioconférence et remercie tous les participants de leur présence ainsi que de la qualité des échanges.

La secrétaire de séance, le 9 avril 2020,

Magali CHARBONNEL,  
Représentante des personnels  
enseignants et d'éducation



Visa du président du conseil

Nicolas RUELLAN,  
proviseur du lycée





LYCEE FRANCAIS de MOSCOU  
ALEXANDRE DUMAS



Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

,

Adresse locale : 7a Milioutinski Pereulok 101000 Moscou Russie | Adresse postale : 13 rue Louveau 92438 Chatillon France  
Tél. : (007 495) 627 04 70

Email [lfm1@lfmoscou.com](mailto:lfm1@lfmoscou.com) | Internet [www.lfmoscou.com](http://www.lfmoscou.com)